

Formulaire
W-8BEN

(Rév. février 2014)

Department of the Treasury
Internal Revenue Service

Attestation du statut étranger d'un propriétaire bénéficiaire aux fins des retenues et des déclarations fiscales aux États-Unis (particuliers)

- Pour les particuliers. Les entités doivent utiliser le W-8BEN-E.
- Des renseignements sur le formulaire W-8BEN et les instructions s'y rapportant se trouvent sur le site www.irs.gov/formw8ben.
- Remettre le présent formulaire à l'agent de retenue d'impôt ou au payeur. Ne pas l'envoyer à l'IRS.

OMB n° 1545-1621

Ne PAS utiliser ce formulaire si :

- Vous n'êtes PAS un particulierW-8BEN-E
- Vous êtes un citoyen américain ou une personne américaine, y compris une personne ayant le statut d'étranger résidentW-9
- Vous êtes un propriétaire bénéficiaire dont le revenu est effectivement lié à l'exercice d'activités commerciales aux États-Unis (autres que des services personnels)W-8ECI
- Vous êtes un propriétaire bénéficiaire qui reçoit une rémunération pour des services personnels rendus aux États-Unis8233 ou W-4
- Vous êtes une personne qui agit à titre d'intermédiaire.....W-8IMY

Formulaire à utiliser :

Partie I Identification du propriétaire bénéficiaire (voir les instructions)

1 Nom du particulier qui est propriétaire bénéficiaire	2 Pays de citoyenneté
3 Adresse de la résidence permanente (numéro, rue, app. ou bureau, ou route rurale). Ne pas utiliser de boîte postale ou l'adresse du représentant.	
Ville, État ou province. Incrire le code postal, le cas échéant.	Pays
4 Adresse postale (si elle diffère de l'adresse ci-dessus)	
Ville, État ou province. Incrire le code postal, le cas échéant.	Pays
5 Numéro d'identification de contribuable américain (SSN or ITIN), le cas échéant (voir les instructions)	6 Numéro d'identité pour impôt étranger (voir les instructions)
7 Numéro(s) de référence (voir les instructions)	
8 Date de naissance (MM-JJ-AAAA) (voir les instructions)	

Partie II Demande d'avantages en vertu d'une convention fiscale (aux fins du chapitre 3 seulement) (voir les instructions)

- 9 J'atteste que le propriétaire bénéficiaire est un résident de _____ selon la définition de la convention fiscale conclue entre les États-Unis et ce pays.
- 10 **Conditions et taux particuliers** (s'il y a lieu - voir les instructions) : Le propriétaire bénéficiaire invoque les dispositions de l'article de la convention indiquée à la ligne 9 ci-dessus pour demander un taux de retenue de _____% sur (préciser le type de revenu) :

Expliquer de quelle façon le propriétaire bénéficiaire satisfait aux conditions précisées dans l'article de la convention :

_____.

Partie III**Attestation**

Sous peine de parjure, je déclare que j'ai examiné les renseignements fournis dans ce formulaire et qu'à ma connaissance, ils sont véridiques, exacts et complets. J'atteste également, sous peine de parjure, que :

- Je suis le propriétaire bénéficiaire (ou je suis autorisé à signer pour le compte du propriétaire bénéficiaire) de tous les revenus visés par ce formulaire ou j'utilise ce formulaire pour déclarer que je suis un particulier et que je suis titulaire d'un compte auprès d'une institution financière étrangère,
- Le particulier désigné à la ligne 1 du présent formulaire n'est pas une personne américaine,
- Le revenu visé par le présent formulaire :
 - a) n'est pas effectivement lié à l'exercice d'activités commerciales aux États-Unis,
 - b) est effectivement lié, mais n'est pas imposable en vertu d'une convention fiscale, ou
 - c) constitue la part de l'associé d'une société de personnes dans un revenu lié à l'exercice d'activités commerciales aux États-Unis
- La personne désignée à la ligne 1 du présent formulaire est un résident du pays qui a conclu la convention fiscale indiquée à la ligne 9 du formulaire (s'il y a lieu), à savoir la convention fiscale entre les États-Unis et ce pays, et
- Pour les opérations de courtage ou de troc, le propriétaire bénéficiaire est une personne étrangère exonérée selon la définition énoncée dans les instructions.

En outre, j'autorise que le formulaire soit remis à un agent de retenue d'impôt qui contrôle, reçoit ou garde le revenu dont je suis le propriétaire bénéficiaire ou à tout agent de retenue d'impôt qui peut effectuer le versement du revenu dont je suis le propriétaire bénéficiaire. Je conviens que je soumettrai un nouveau formulaire dans les 30 jours si toute attestation effectuée dans le présent formulaire devient inexacte.

Signer ici ►

Signature du propriétaire bénéficiaire (ou de la personne autorisée à signer pour le propriétaire bénéficiaire)

Date (MM-JJ-AAAA)

Nom du signataire en caractères d'imprimerie

Titre (si le formulaire n'est pas signé par le propriétaire bénéficiaire)

Instructions relatives au formulaire W-8BEN

(Rév. février 2014)

Attestation du statut d'étranger d'un propriétaire bénéficiaire aux fins des retenues et des déclarations fiscales aux États-Unis (particuliers)

Les renvois d'articles réfèrent à l'*Internal Revenue Code*, sauf indication contraire.

Faits nouveaux

Pour connaître les plus récents faits nouveaux au sujet du formulaire W-8BEN et de ses instructions, comme l'adoption d'une loi après la publication de ces documents, consultez le site <http://www.irs.gov/formw8ben>.

Quoi de neuf

FATCA. En 2010, le Congrès a adopté la *Hiring Incentives to Restore Employment Act of 2010*, P. L. 111-147, qui ajoutait le chapitre 4 du sous-titre A (chapitre 4) du Code, composé des articles 1471 à 1474 du Code et communément appelé la « FATCA » ou le « chapitre 4 ». Selon le chapitre 4, les institutions financières étrangères (IFE) participantes et certaines IFE réputées conformes inscrites sont généralement tenues d'identifier les titulaires de leurs comptes américains, que des paiements assujettis à une retenue d'impôt soient versés ou non dans les comptes. L'IRS a publié des règles en matière de diligence raisonnable, de retenues d'impôt et de déclarations fiscales à l'intention des agents de retenue d'impôt et des IFE concernant le chapitre 4.

Le présent formulaire, ainsi que les formulaires W-8ECI, W-8EXP et W-8IMY, ont été mis à jour afin de tenir compte des exigences documentaires du chapitre 4. En particulier, le présent formulaire W-8BEN est désormais utilisé exclusivement par des particuliers. Les entités qui documentent leur statut d'étranger ou leur statut aux fins du chapitre 4, ou qui souhaitent se prévaloir d'avantages en vertu d'une convention fiscale (le cas échéant) doivent utiliser le formulaire W-8BEN-E. Les particuliers (américains et étrangers) titulaires de compte qui ne documentent pas leur statut peuvent être considérés comme récalcitrants et, dans certains cas, être assujettis à une retenue d'impôt de 30 % sur certains paiements. Les particuliers étrangers peuvent éviter d'être considérés comme des titulaires de compte récalcitrants en documentant leur statut d'étranger au moyen du formulaire W-8BEN.

Les particuliers étrangers doivent utiliser le formulaire W-8BEN pour documenter leur statut d'étranger et demander de se prévaloir d'avantages en vertu d'une convention fiscale aux fins du chapitre 3 (y compris les particuliers étrangers qui sont le membre unique d'une entité transparente aux fins de la législation fiscale américaine). Dans le cas d'une entité hybride, veuillez vous reporter aux instructions relatives au formulaire W-8BEN-E concernant les demandes d'avantages en vertu d'une convention fiscale et les attestations du chapitre 4.

Transactions au moyen d'une carte de paiement à déclarer. L'article 6050W, qui a été ajouté par l'article 3091 de la *Housing Assistance Tax Act of 2008*, exige que certains payeurs produisent des déclarations de renseignements à l'égard de paiements versés à des bénéficiaires participants afin de régler des transactions effectuées au moyen d'une carte de paiement ou d'un réseau de tiers. Toutefois, des déclarations de renseignements ne sont pas exigées dans le cas de paiements versés à des bénéficiaires qui sont des personnes étrangères.

Le payeur d'un paiement à déclarer peut considérer qu'un bénéficiaire est étranger si celui-ci lui remet un formulaire W-8 applicable. Veuillez remettre le formulaire W-8BEN au demandeur si vous êtes un particulier étranger qui reçoit des paiements afin de régler des transactions effectuées au moyen d'une carte de paiement et non effectivement liées à l'exercice d'activités commerciales aux États-Unis par le bénéficiaire.

Renseignements supplémentaires. Vous trouverez des renseignements supplémentaires sur la FATCA au <http://www.irs.gov/fatca>.

Instructions générales

Vous trouverez les définitions des termes utilisés dans les présentes directives à la section *Définitions*, ci-dessous.

But du formulaire

Établissement du statut aux fins du chapitre 3. Les personnes étrangères sont assujetties à un taux d'imposition de 30 % aux États-Unis sur le revenu de source américaine qu'elles reçoivent qui est constitué des éléments suivants :

- intérêts (y compris certains escomptes d'émission);
- dividendes;
- loyers;
- redevances;
- primes;
- rentes;
- rémunération pour services rendus ou à rendre;
- paiements de remplacement dans le cadre d'une opération de prêt sur titres;
- autres gains, profits ou revenus annuels ou périodiques fixes ou déterminables.

Ce taux s'applique au montant brut payé et est généralement perçu au moyen d'une retenue prélevée conformément à l'article 1441. Un paiement est considéré comme ayant été effectué, s'il est versé directement au propriétaire bénéficiaire ou s'il est versé à une autre

personne, comme un intermédiaire, un mandataire ou une société de personnes, à l'intention du propriétaire bénéficiaire.

En outre, l'article 1446 exige d'une société de personnes qui exerce des activités commerciales aux États-Unis qu'elle effectue la retenue d'impôt sur la part du revenu imposable effectivement lié qui est versée à un associé étranger. En règle générale, une personne étrangère qui est un associé d'une société de personnes qui produit un formulaire W-8BEN aux fins des articles 1441 ou 1442 respecte également les exigences documentaires aux termes de l'article 1446. Toutefois, dans certains cas, les exigences documentaires des articles 1441 et 1442 ne correspondent pas à celles de l'article 1446. Veuillez vous reporter aux articles 1.1446-1 à 1.1446-6 des règlements.

Remarque. Le propriétaire d'une entité transparente (y compris un particulier), plutôt que l'entité transparente elle-même, est tenu de produire le formulaire W-8BEN pertinent aux fins de l'article 1446.

Si vous recevez certains types de revenus, vous devez produire le formulaire W-8BEN aux fins suivantes :

- établir que vous n'êtes pas une personne américaine;
- déclarer que vous êtes le propriétaire bénéficiaire du revenu pour lequel le formulaire W-8BEN est produit ou un associé étranger d'une société de personnes assujettie à l'article 1446; et
- s'il y a lieu, demander une réduction du taux de retenue d'impôt ou une exonération de la retenue à titre de résident d'un pays étranger avec lequel les États-Unis ont conclu une convention fiscale et de personne admissible aux avantages en vertu de cette convention.

Il se peut que vous soyez également tenu de produire le formulaire W-8BEN pour demander d'être exonéré de la déclaration de renseignements internes et de la retenue d'impôt de réserve (au taux prévu selon l'article 3406) à l'égard de certains types de revenus qui ne sont pas assujettis à la retenue d'impôt de 30 % applicable aux personnes étrangères en vertu de l'article 1441, dont :

- les revenus de courtage;
- les escomptes d'émission à court terme (183 jours ou moins);
- les intérêts sur des dépôts bancaires;
- les intérêts, les dividendes, les loyers ou les redevances de source étrangère;
- les gains sur les paris placés par un particulier étranger non résident dans le cadre d'un jeu de black-jack, de baccarat, de dés, de roulette ou de « big-6 wheel ».

Un agent de retenue d'impôt ou un payeur de revenus peut utiliser un formulaire W-8BEN dûment rempli pour traiter un paiement visé par le formulaire comme un paiement versé à une personne étrangère qui détient en propriété bénéficiaire les montants payés. S'il y a lieu, l'agent de retenue d'impôt peut utiliser le formulaire W-8BEN pour appliquer un taux de retenue d'impôt réduit ou n'appliquer aucune retenue.

Veuillez remettre le formulaire W-8BEN à l'agent de retenue d'impôt ou au payeur avant que le revenu vous soit versé ou soit porté au crédit de votre compte. L'omission de

fournir un formulaire W-8BEN lorsqu'on le demande peut entraîner l'application du taux de retenue de 30 % applicable aux personnes étrangères ou du taux de retenue de réserve aux fins de l'article 3406.

Établissement du statut aux fins du chapitre 4. Une IFE peut utiliser un formulaire W-8BEN dûment rempli pour établir votre statut de personne étrangère aux fins du chapitre 4. Le formulaire W-8BEN doit être fourni à l'IFE lorsque celle-ci le demande. Sinon, le revenu de source américaine qui vous est payé ou qui est crédité à votre compte peut être assujetti à un taux de retenue d'impôt de 30 % en tant que titulaire de compte récalcitrant. Veuillez vous reporter à la définition des montants assujettis à une retenue d'impôt, ci-dessous.

Renseignements supplémentaires. Pour obtenir plus de détails ainsi que les instructions destinées à l'agent de retenue d'impôt, lisez les instructions à l'intention du demandeur des formulaires W-8BEN, W-8BEN-E, W-8ECI, W-8EXP et W-8IMY.

Qui doit produire le formulaire W-8BEN

Vous devez remettre le formulaire W-8BEN à l'agent de retenue d'impôt ou au payeur si vous êtes un étranger non résident qui est le propriétaire bénéficiaire d'un montant assujetti à une retenue d'impôt ou si vous êtes un titulaire d'un compte auprès d'une IFE qui fournit des documents attestant que vous êtes un étranger non résident. Si vous êtes le propriétaire unique d'une entité transparente, vous êtes réputé être le propriétaire bénéficiaire du revenu reçu par l'entité transparente. Remettez le formulaire W-8BEN lorsque l'agent de retenue d'impôt, le payeur ou l'IFE le demandent, que vous demandiez ou non une réduction du taux de retenue d'impôt ou une exonération de la retenue.

Vous devez également remettre le formulaire W-8BEN à une entité de règlement de paiements qui demande ce formulaire si vous êtes un particulier étranger qui reçoit des paiements à déclarer en vertu de l'article 6050W (transactions au moyen d'une carte de paiement ou d'un réseau de tiers) en tant que bénéficiaire participant. Toutefois, si les paiements constituent un revenu qui est effectivement lié à l'exercice d'activités commerciales aux États-Unis, vous devez remettre plutôt le formulaire W-8ECI à l'entité de règlement de paiements.

N'utilisez pas le formulaire W-8BEN dans les cas suivants :

- Vous êtes une entité étrangère qui documente son statut d'étranger ou son statut aux fins du chapitre 4, ou qui souhaite se prévaloir d'avantages en vertu d'une convention fiscale. Utilisez plutôt le formulaire W-8BEN-E *Attestation de statut d'un propriétaire bénéficiaire aux fins des retenues et des déclarations fiscales aux États-Unis (entités)*.
- Vous êtes un citoyen des États-Unis (même si vous résidez à l'extérieur des États-Unis) ou une autre personne américaine (y compris un particulier étranger résident). Utilisez plutôt le formulaire W-9 *Demande de numéro d'identification de contribuable et attestation* pour documenter votre statut de personne américaine.

• Vous agissez en qualité d'intermédiaire étranger (c'est-à-dire que vous agissez non pas pour votre propre compte, mais pour le compte d'autres personnes en qualité de mandataire, de prête-nom ou de dépositaire). Utilisez plutôt le formulaire W-8IMY *Certificat d'intermédiaire étranger, d'entité intermédiaire étrangère ou de certaines succursales américaines pour les fins des retenues d'impôt aux États-Unis*.

• Vous êtes une entité transparente ayant un propriétaire unique qui est une personne américaine. C'est plutôt le propriétaire qui doit produire le formulaire W-9. Si l'entité transparente est une entité hybride qui souhaite se prévaloir d'avantages en vertu d'une convention fiscale, l'entité doit remplir le formulaire W-8BEN-E même si le propriétaire unique de cette entité est une personne américaine qui doit aussi produire le formulaire W-9. Vous trouverez des renseignements sur les entités hybrides qui souhaitent se prévaloir d'avantages en vertu d'une convention fiscale dans les instructions relatives formulaire W-8BEN-E.

• Vous êtes un particulier étranger non résident qui demande une exonération des retenues d'impôt sur la rémunération tirée d'une profession indépendante ou dépendante de prestation de services personnels exercée aux États-Unis. Utilisez plutôt le formulaire 8233 *Exemption from Withholding on Compensation for Independent (and Certain Dependent) Personal Services of a Nonresident Alien Individual* ou le formulaire W-4 *Employee's Withholding Allowance Certificate*.

• Vous recevez un revenu effectivement lié à l'exercice d'activités commerciales aux États-Unis, à moins qu'il vous soit distribué par une société de personnes. Utilisez plutôt le formulaire W-8ECI *Attestation d'une personne étrangère que le revenu est effectivement lié à l'exercice d'activités commerciales aux États-Unis*. Si une partie du revenu à l'égard duquel vous avez produit un formulaire W-8BEN devient effectivement liée à l'exercice d'activités commerciales aux États-Unis, il s'agit d'un changement de situation et le formulaire W-8BEN n'est plus valide à l'égard de ce revenu. Vous devez alors produire le formulaire W-8ECI. Reportez-vous à la section *Changement de situation*, ci-dessous.

Remise du formulaire W-8BEN à l'agent de retenue d'impôt. N'envoyez pas le formulaire W-8BEN à l'IRS. Remettez-le plutôt à la personne qui vous le demande. En règle générale, il s'agit de la personne de qui vous recevez le paiement ou qui crédite votre compte ou encore d'une société de personnes qui vous distribue le revenu. Une IFE peut également vous demander le formulaire pour attester que votre compte est différent d'un autre compte américain. Remettez le formulaire W-8BEN à la personne qui vous le demande avant que le paiement vous soit versé, qu'il soit crédité à votre compte ou qu'il vous soit distribué. Si vous ne remettez pas ce formulaire, l'agent de retenue d'impôt peut être tenu d'appliquer le taux de retenue de 30 % (en vertu des chapitres 3 et 4), le taux de retenue de réserve ou le taux applicable en vertu de l'article 1446. Si un même agent de retenue d'impôt vous verse différents types de revenu à l'égard desquels vous souhaitez vous prévaloir d'avantages différents, l'agent de retenue d'impôt peut, à son choix, exiger que vous remettiez un formulaire W-8BEN pour chaque type de revenu différent. En général, vous devez

remettre un formulaire W-8BEN distinct à chaque agent de retenue d'impôt.

Remarque. Si vous détenez le revenu ou le compte conjointement avec une ou plusieurs autres personnes, le revenu ou le compte sera considéré par l'agent de retenue d'impôt comme étant détenu par une personne étrangère qui est un propriétaire bénéficiaire du paiement seulement si tous les propriétaires produisent un formulaire W-8BEN ou W-8BEN-E. Toutefois, si l'agent de retenue d'impôt ou l'institution financière reçoit un formulaire W-9 d'un des propriétaires conjoints, le paiement sera considéré comme étant versé à une personne américaine et le compte, comme étant un compte américain.

Changement de situation. Si, en raison d'un changement de situation, les renseignements figurant sur le formulaire W-8BEN que vous avez soumis deviennent inexacts, vous devez en aviser l'agent de retenue d'impôt, le payeur ou l'IFE dans les 30 jours suivant le changement de situation et produire un nouveau formulaire W-8BEN ou un autre formulaire pertinent.

Si vous utilisez le formulaire W-8BEN pour attester que vous êtes une personne étrangère, le remplacement d'une adresse par une adresse aux États-Unis constitue un changement de situation. En règle générale, le remplacement d'une adresse par une adresse dans le même pays étranger ou dans un autre pays étranger ne constitue pas un changement de situation. Toutefois, si vous utilisez le formulaire W-8BEN pour demander à vous prévaloir d'avantages en vertu d'une convention fiscale, un déménagement aux États-Unis ou dans tout autre pays que celui où vous avez demandé à vous prévaloir de ces avantages constitue un changement de situation. Dans ce cas, vous devez en aviser l'agent de retenue d'impôt ou le payeur dans les 30 jours qui suivent le déménagement.

Si vous devenez un citoyen ou un étranger résident des États-Unis après avoir soumis un formulaire W-8BEN, vous n'êtes plus assujetti au taux de retenue d'impôt de 30 % prévu par l'article 1441 ou au taux de retenue prévu par l'article 1446 sur la part du revenu imposable effectivement lié qui est versée à des associés étrangers. Si vous avez un compte auprès d'une IFE, celle-ci peut être assujettie à des obligations de déclaration à l'égard du compte en vertu du chapitre 4. Vous devez en aviser l'agent de retenue d'impôt, le payeur ou l'IFE dans les 30 jours qui suivent la date à laquelle vous êtes devenu un citoyen ou un étranger résident des États-Unis. Vous pourriez être tenu de produire un formulaire W-9. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le formulaire W-9 et ses instructions.



Vous pouvez être un résident des États-Unis aux fins de l'impôt selon le nombre de jours où vous êtes physiquement présent aux États-Unis sur une période de trois ans. Consultez la publication 519, qui se trouve au irs.gov/publications/p519. Si vous répondez au « critère de la présence substantielle », vous devez en aviser l'agent de retenue d'impôt, le payeur ou l'institution financière auprès de laquelle vous avez un compte dans les 30 jours et produire un formulaire W-9.

Expiration du formulaire W-8BEN. En règle générale, le formulaire W-8BEN demeure généralement en vigueur aux fins de l'établissement du statut d'étranger à partir de la date à

laquelle le formulaire est signé jusqu'au dernier jour de la troisième année civile suivante, à moins qu'un changement de situation n'ait rendu inexacts les renseignements figurant sur le formulaire. Par exemple, un formulaire W-8BEN signé le 30 septembre 2015 demeure valide jusqu'au 31 décembre 2018.

Toutefois, dans certaines conditions, un formulaire W-8BEN demeurerait en vigueur jusqu'à ce qu'un changement de situation survienne. Pour établir la période de validité d'un formulaire W-8BEN aux fins du chapitre 4, reportez-vous à l'article 1.1471-3(c)(6)(ii) des règlements. Pour établir la période de validité d'un formulaire W-8BEN aux fins du chapitre 3, reportez-vous à l'article 1.1441-1(e)(4)(ii) des règlements.

Définitions

Accord intergouvernemental. Un accord intergouvernemental est soit de modèle 1, soit de modèle 2. Vous trouverez la liste des territoires considérés comme assujettis à un accord intergouvernemental de modèle 1 ou de modèle 2, sous « *List of Jurisdictions* » au <http://www.irs.gov/fatca>.

Un **accord intergouvernemental de modèle 1** est un accord conclu entre les États-Unis ou le département du Trésor et un gouvernement étranger ou un ou plusieurs organismes d'un gouvernement étranger en vue d'appliquer la FATCA au moyen d'une déclaration de renseignements par les IFE à ce gouvernement étranger ou à son organisme, suivie d'une transmission automatique des renseignements déclarés à l'IRS. Une IFE dans un territoire visé par un accord intergouvernemental de modèle 1 qui déclare des renseignements concernant ses comptes au gouvernement de ce territoire est appelée une **IFE déclarante de modèle 1**.

Un **accord intergouvernemental de modèle 2** est un accord ou un arrangement conclu entre les États-Unis ou le département du Trésor et un gouvernement étranger ou un ou plusieurs organismes d'un gouvernement étranger en vue d'appliquer la FATCA au moyen d'une déclaration de renseignements par les IFE directement à l'IRS, conformément aux exigences d'un accord d'IFE, complétée par un échange de renseignements entre ce gouvernement ou son organisme et l'IRS. Une IFE dans un territoire visé par un accord intergouvernemental de modèle 2 qui a conclu un accord d'IFE est une IFE participante, mais elle peut aussi être appelée une **IFE déclarante de modèle 2**.

Agent de retenue d'impôt. Toute personne, américaine ou étrangère, qui contrôle, reçoit, garde, cède ou verse un revenu annuel ou périodique fixe ou déterminable de source américaine assujetti à une retenue d'impôt en vertu des chapitres 3 ou 4 est un agent de retenue d'impôt. L'agent de retenue d'impôt peut être un particulier, une société par actions, une société de personnes, une fiducie, une association ou toute autre entité, y compris sans s'y limiter un intermédiaire étranger, une société de personnes étrangère et une succursale américaine de certaines banques et sociétés d'assurance étrangères.

Aux fins de l'article 1446, l'agent de retenue d'impôt est la société de personnes qui exerce des activités commerciales aux États-Unis. Dans le cas d'une société de personnes cotée en bourse, l'agent de retenue d'impôt peut être la société de personnes, un prête-nom détenant une

participation au nom d'une personne étrangère ou les deux. Veuillez vous reporter aux articles 1.1446-1 à 1.1446-6 des règlements.

Bénéficiaire participant. Un bénéficiaire participant désigne toute personne qui accepte une carte de paiement comme moyen de paiement ou qui accepte un paiement effectué par un organisme de règlement tiers pour régler une transaction au moyen d'un réseau de tiers.

Chapitre 3. Ce terme désigne le chapitre 3 de l'Internal Revenue Code (*Withholding of Tax on Nonresident Aliens and Foreign Corporations*). Le chapitre 3 renferme les articles 1441 à 1464.

Chapitre 4. Ce terme désigne le chapitre 4 de l'Internal Revenue Code (*Taxes to Enforce Reporting on Certain Foreign Accounts*). Le chapitre 4 renferme les articles 1471 à 1474.

Compte financier. Un compte financier désigne :

- un compte de dépôt administré par une institution financière;
- un compte de garde administré par une institution financière;
- des participations dans des actions ou des titres de créance (autres que des participations régulièrement négociées sur un marché de titres établi) détenues par des entités de placement et des sociétés de portefeuille, centres de trésorerie ou institutions financières définis dans l'article 1.1471-5(e) des règlements;
- des contrats d'assurance avec valeur de rachat; et
- des contrats de rente.

Le chapitre 4 prévoit des exceptions dans le cas de comptes comme certains comptes d'épargne à traitement fiscal avantageux; des contrats d'assurance-vie temporaire; des comptes détenus par des successions; des comptes de garantie bloqués; et des contrats de rente. Ces exceptions sont assujetties à certaines conditions. Reportez-vous à l'article 1.1471-5(b)(2) des règlements. Des comptes peuvent aussi être exclus de la définition d'un compte financier en vertu d'un accord intergouvernemental applicable.

Entité de règlement de paiements. Une entité de règlement de paiements est une entité d'affiliation de commerçants ou un organisme de règlement tiers. Selon l'article 6050W, une entité de règlement de paiements est généralement tenue de déclarer les paiements effectués pour régler des transactions au moyen d'une carte de paiement ou d'un réseau de tiers. Toutefois, une entité de règlement de paiements n'est pas tenue de déclarer les paiements versés à un propriétaire bénéficiaire qui a produit un formulaire W-8 pertinent attestant son statut d'étranger.

Entité hybride. Une entité hybride est une personne (autre qu'un particulier) qui est considérée comme étant transparente sur le plan fiscal aux États-Unis, mais qui n'est pas considérée ainsi par un pays avec lequel les États-Unis ont conclu une convention fiscale. L'entité doit être hybride pour se prévaloir d'avantages en vertu de la convention.

Entité transparente. Une entité commerciale qui a un propriétaire unique et qui n'est pas une société par actions en vertu de l'article 301.7701-2(b) des règlements est une entité transparente et n'est pas considérée comme une entité distincte de son propriétaire. Une entité transparente n'a pas à remettre un formulaire W-8BEN à une société de

personnes aux fins de l'article 1446 ou à une IFE aux fins du chapitre 4. Le propriétaire de cette entité doit plutôt fournir les documents pertinents. Veuillez consulter les articles 1.1446-1 et 1.1471-3(a)(3)(v), respectivement.

Certaines entités considérées comme transparentes aux fins de l'impôt américain peuvent être admissibles aux avantages en vertu d'une convention fiscale applicable (voir la définition d'une entité hybride ci-dessus). Une entité hybride qui souhaite se prévaloir d'avantages en vertu d'une convention fiscale est tenue de remplir le formulaire W-8BEN-E. Reportez-vous au formulaire W-8BEN-E et à ses instructions.

IFE participante. Une IFE participante est une IFE (y compris une IFE déclarante de modèle 2) qui a convenu de se conformer aux modalités d'un accord d'IFE. Une IFE participante désigne aussi une succursale d'un intermédiaire admissible d'une institution financière américaine, à moins que cette succursale soit une IFE déclarante de modèle 1.

IFE réputées conformes. En vertu de l'article 1471(b)(2), certaines IFE sont réputées se conformer aux règlements du chapitre 4 sans qu'elles doivent conclure un accord d'IFE avec l'IRS. Toutefois, certaines IFE réputées conformes sont tenues de s'inscrire auprès de l'IRS et d'obtenir un GIIN. Ces IFE sont appelées des **IFE réputées conformes inscrites**. Reportez-vous à l'article 1.1471-5(f) des règlements.

Institution financière. Une institution financière désigne généralement une entité qui est une institution de dépôt, un dépositaire, une entité de placement ou une société d'assurance (ou la société de portefeuille d'une société d'assurance) qui émet des contrats d'assurance avec valeur de rachat ou des contrats de rente.

Institution financière étrangère (IFE). Une institution financière étrangère désigne généralement une entité étrangère qui est une institution financière.

Montant assujetti à une retenue d'impôt. En règle générale, un montant assujetti à une retenue d'impôt en vertu du chapitre 3 est un montant de source américaine qui est considéré comme un revenu annuel ou périodique fixe ou déterminable. Ce revenu désigne tous les revenus compris dans le revenu brut, notamment les intérêts (ainsi que les escomptes d'émission), les dividendes, les loyers, les redevances et la rémunération. En sont exclus la plupart des gains réalisés à la vente de biens (y compris les escomptes du marché et les primes d'options), de même que d'autres éléments du revenu décrits à l'article 1.1441-2 des règlements (comme les intérêts sur les dépôts bancaires et les escomptes d'émission à court terme).

Aux fins de l'article 1446, le montant assujetti à une retenue d'impôt est la part du revenu imposable effectivement lié de la société de personnes qui est versée à un associé étranger.

En règle générale, un montant assujetti à une retenue d'impôt en vertu du chapitre 4 est un montant qui est un revenu annuel ou périodique fixe ou déterminable de source américaine et qui est aussi un paiement assujetti à une retenue d'impôt au sens de l'article 1.1473-1(a) des règlements. Les exonérations de la retenue d'impôt prévues au chapitre 3 ne s'appliquent pas pour établir si une retenue d'impôt s'applique en vertu du chapitre 4. Pour connaître les exceptions applicables à la définition d'un

paiement assujetti à une retenue d'impôt, reportez-vous à l'article 1.1473-1(a)(4) des règlements (qui exempte, par exemple, certains paiements non financiers).

Particulier étranger non résident. Un particulier qui n'est ni un citoyen ni un étranger résident des États-Unis est un particulier étranger non résident. Un particulier étranger qui répond au « critère de la carte verte » ou au « critère de la présence substantielle » pour l'année civile est un particulier étranger résident. Une personne qui ne répond à ni l'un ni l'autre de ces critères est un particulier étranger non résident. De plus, un particulier étranger qui est un résident d'un pays étranger selon l'article sur la résidence d'une convention fiscale ou qui est un résident véritable de Porto Rico, de Guam, du Commonwealth des Mariannes du Nord, des îles Vierges américaines ou des Samoa américaines est un particulier étranger non résident. Consultez la publication 519 *U.S. Tax Guide for Aliens*, pour obtenir de plus amples renseignements sur le statut d'étranger résident et celui d'étranger non résident.



Même si un particulier étranger non résident marié à un citoyen ou à un étranger résident des États-Unis peut choisir d'être considéré comme un étranger résident à certaines fins (par exemple, pour la production d'une déclaration de revenus conjointe), il demeure un étranger non résident aux fins des retenues d'impôt en vertu du chapitre 3 sur l'ensemble de ses revenus, sauf son salaire. Aux fins du chapitre 4, un particulier étranger non résident qui est titulaire d'un compte conjoint avec une personne américaine est considéré comme un titulaire d'un compte américain.

Personne américaine. Ce terme est défini à l'article 7701(a)(30) et désigne un particulier qui est un citoyen ou un résident des États-Unis.

Personne étrangère. Une personne étrangère désigne un particulier étranger non résident et certaines entités étrangères qui ne sont pas des personnes américaines (les entités doivent remplir le formulaire W-8BEN-E plutôt que le formulaire W-8BEN).

Propriétaire bénéficiaire. Dans le cas des paiements autres que ceux pour lesquels une réduction du taux de la retenue d'impôt ou une exonération de la retenue est demandée en vertu d'une convention fiscale, le propriétaire bénéficiaire du revenu est habituellement la personne qui est tenue en vertu des principes fiscaux américains de déclarer le revenu dans son revenu brut au moment de produire sa déclaration de revenus. Une personne n'est toutefois pas le propriétaire bénéficiaire du revenu dans la mesure où elle reçoit ce revenu à titre de prête-nom, de mandataire ou de dépositaire ou si elle est un intermédiaire dont la participation à une transaction n'est pas prise en compte. Dans le cas des montants versés qui ne constituent pas un revenu, la propriété bénéficiaire est déterminée comme si le paiement était un revenu.

Les sociétés de personnes, les fiducies simples et les fiducies de cédant étrangères ne sont pas les propriétaires bénéficiaires du revenu qui leur est versé. Les propriétaires bénéficiaires du revenu versé à une société de personnes étrangère sont généralement les associés de cette société, à condition que ceux-ci ne soient pas eux-mêmes des sociétés de personnes, des fiducies simples ou des fiducies

de cédant étrangères, des prête-noms ou d'autres mandataires. Les propriétaires bénéficiaires du revenu versé à une fiducie simple étrangère (c'est-à-dire une fiducie étrangère visée à l'article 651(a)) sont généralement les bénéficiaires de la fiducie, si ceux-ci ne sont pas des sociétés de personnes, des fiducies simples ou des fiducies de cédant étrangères, des prête-noms ou d'autres mandataires. Les propriétaires bénéficiaires d'une fiducie de cédant étrangère (c'est-à-dire une fiducie étrangère dans la mesure où la totalité ou une partie de son revenu est considérée comme étant la propriété du cédant ou d'une autre personne en vertu des articles 671 à 679) sont considérés comme les propriétaires de la fiducie. Le propriétaire bénéficiaire du revenu versé à une fiducie complexe étrangère (c'est-à-dire une fiducie étrangère qui n'est ni une fiducie simple ni une fiducie de cédant) est la fiducie elle-même.

Aux fins de l'article 1446, les mêmes règles relatives aux propriétaires bénéficiaires s'appliquent, sauf qu'en vertu de l'article 1446, c'est la fiducie simple étrangère, plutôt que le bénéficiaire, qui doit remettre un formulaire à la société de personnes.

Le propriétaire bénéficiaire du revenu versé à une succession étrangère est la succession elle-même.

Remarque. Un paiement versé à une société de personnes américaine, à une fiducie américaine ou à une succession américaine est considéré comme un paiement à un bénéficiaire américain qui n'est pas assujetti au taux de retenue d'impôt de 30 % prévu aux chapitres 3 ou 4. Une société de personnes américaine, une fiducie américaine ou une succession américaine doit remettre un formulaire W-9 à l'agent de retenue d'impôt. Aux fins de l'article 1446, une fiducie de cédant américaine ou une entité transparente n'est pas tenue de remettre un formulaire W-9 à l'agent de retenue d'impôt. Le cédant ou un autre propriétaire doit plutôt remettre le formulaire pertinent à l'agent de retenue d'impôt.

Titulaire de compte. Le titulaire du compte est généralement la personne indiquée comme étant le détenteur ou le propriétaire du compte. Par exemple, si une société de personnes est indiquée comme étant le détenteur ou le propriétaire d'un compte financier, le titulaire du compte financier est la société de personnes, plutôt que les associés de la société de personnes (sous réserve de certaines exceptions). Toutefois, un compte détenu par une entité transparente ayant un membre unique est considéré comme étant détenu par la personne à qui appartient l'entité.

Titulaire de compte récalcitrant. Un titulaire de compte récalcitrant aux fins du chapitre 4 désigne un particulier qui ne se conforme pas aux demandes de documents et de renseignements faites par une IFE afin d'établir si le compte du particulier est un compte américain ou étranger, ce qui comprend la remise du formulaire W-8BEN lorsqu'il est demandé.

Instructions particulières

Partie I

Ligne 1. Inscrivez votre nom. Si vous êtes un particulier étranger qui est l'unique propriétaire d'une entité transparente qui ne demande pas à se prévaloir d'avantages

en vertu d'une convention fiscale en tant qu'entité hybride, à l'égard d'un paiement, vous devez remplir le présent formulaire en indiquant votre nom et les autres renseignements vous concernant. Si le compte dans lequel le paiement est effectué ou auquel il est crédité est au nom de l'entité transparente, vous devez en informer l'agent de retenue d'impôt. Cela peut être fait en inscrivant le nom et le numéro de compte de l'entité transparente à la ligne 7 (numéro de référence) de ce formulaire. Toutefois, si l'entité transparente demande à se prévaloir d'avantages en vertu d'une convention fiscale en tant qu'entité hybride, elle doit remplir le formulaire W-8BEN-E plutôt que le présent formulaire W-8BEN.

Ligne 2. Inscrivez votre pays de citoyenneté. Si vous avez une double citoyenneté, inscrivez le pays dont vous êtes à la fois un citoyen et un résident au moment où vous remplissez le présent formulaire. Si vous n'êtes un résident d'aucun des pays dont vous avez la citoyenneté, inscrivez le pays dont vous avez été un résident le plus récemment. Toutefois, si vous êtes un citoyen des États-Unis, vous ne devez pas remplir ce formulaire même si vous possédez la citoyenneté d'un autre pays. Utilisez plutôt le formulaire W-9.

Ligne 3. Votre adresse de résidence permanente est votre adresse dans le pays dont vous affirmez être un résident aux fins de l'impôt sur le revenu de ce pays. Si vous remplissez le formulaire W-8BEN pour demander une réduction du taux de retenue d'impôt en vertu d'une convention fiscale, vous devez établir votre résidence de la façon prévue par cette convention. N'inscrivez pas l'adresse d'une institution financière, une case postale ou une adresse utilisée uniquement aux fins de la réception du courrier. Si vous n'avez pas de résidence dans un pays aux fins de l'impôt, votre résidence permanente est l'endroit où vous résidez habituellement.

Si vous résidez dans un pays qui n'utilise pas d'adresses civiques, vous pouvez inscrire une adresse descriptive à la ligne 3. Cette adresse doit indiquer correctement votre résidence permanente de la façon utilisée dans ce pays.

Ligne 4. Inscrivez votre adresse postale uniquement si elle est différente de l'adresse indiquée à la ligne 3.

Ligne 5. Si vous avez un numéro de sécurité sociale (SSN), inscrivez-le ici. Pour demander un SSN, vous devez vous procurer le formulaire SS-5 à un bureau de la Social Security Administration (SSA) ou en ligne au www.socialsecurity.gov/online/ss-5.html. Si vous êtes aux États-Unis, vous pouvez appeler la SSA au 1-800-772-1213. Remplissez le formulaire SS-5 et retournez-le à la SSA.

Si vous n'avez pas de SSN et n'y êtes pas admissible, vous devez obtenir un numéro d'identification de contribuable de particulier (ITIN). Pour en faire une demande, produisez le formulaire W-7 auprès de l'IRS. Le processus prend normalement de 4 à 6 semaines. Pour demander à vous prévaloir de certains avantages en vertu d'une convention fiscale, vous devez inscrire un SSN ou un ITIN à la ligne 5, ou un numéro d'identité pour impôt étranger à la ligne 6.



Un ITIN ne sert qu'à des fins d'impôt. Il ne vous donne pas droit à des prestations de sécurité sociale et ne modifie pas votre statut d'emploi ou d'immigrant aux fins des lois américaines.

Un associé d'une société de personnes qui exerce des activités commerciales aux États-Unis reçoit vraisemblablement une part du revenu imposable effectivement lié de la société de personnes. L'associé est tenu de produire une déclaration de revenus fédérale américaine et doit avoir un numéro d'identification de contribuable (TIN).

Vous devez inscrire un SSN ou un TIN si :

- vous demandez une exonération de la retenue d'impôt en vertu de l'article 871(f) à l'égard de certaines rentes versées par des régimes admissibles; ou
- vous remettez le formulaire à une société de personnes qui exerce des activités commerciales aux États-Unis.

Si vous demandez à vous prévaloir d'avantages en vertu d'une convention fiscale, vous devez fournir un ITIN si vous n'inscrivez pas à la ligne 6 un numéro d'identité pour impôt qui vous a été attribué dans votre pays de résidence aux fins de l'impôt. Toutefois, un ITIN n'est pas exigé pour demander à vous prévaloir d'avantages en vertu d'une convention fiscale à l'égard des éléments suivants :

- les dividendes et les intérêts provenant d'actions et de titres de créance négociés activement;
- les dividendes provenant de tout titre rachetable émis par une société de placement inscrite aux termes de l'*Investment Company Act of 1940* (fonds communs de placement);
- les dividendes, les intérêts ou les redevances provenant de parts détenues en propriété bénéficiaire dans une fiducie d'investissement à participation unitaire qui sont (ou qui étaient au moment de leur émission) offertes au public et qui sont inscrites auprès de la Securities Exchange Commission (SEC) en vertu de la *Securities Act of 1933*;
- les revenus liés à des prêts des titres susmentionnés.

Ligne 6. Si vous produisez le formulaire W-8BEN pour vous-même à l'égard d'un compte financier que vous détenez auprès d'un bureau américain d'une institution financière, inscrivez le numéro d'identité pour impôt qui vous a été attribué dans votre pays de résidence aux fins de l'impôt sauf si :

- vous n'avez pas reçu un tel numéro; ou
- le pays n'attribue pas de tels numéros.

Si vous n'inscrivez pas votre numéro d'identité pour impôt de votre pays de résidence à la ligne 6, inscrivez votre date de naissance à la ligne 8.

Ligne 7. Cette ligne peut être utilisée par la personne qui produit le formulaire W-8BEN ou par l'agent de retenue d'impôt à qui il est fourni pour inscrire tout renseignement qui peut aider l'agent à s'acquitter de ses obligations. Par exemple, un agent de retenue d'impôt qui est tenu d'associer le formulaire W-8BEN avec formulaire W-8IMY donné pourrait vouloir inscrire à la ligne 7 un numéro de référence ou un code pour établir clairement le lien entre les deux documents. Un propriétaire bénéficiaire peut inscrire à la ligne 7 le numéro du compte pour lequel il remplit le formulaire. Le propriétaire unique étranger d'une entité transparente peut utiliser la ligne 7 afin d'informer l'agent de retenue d'impôt que le compte dans lequel un paiement est versé ou auquel il est crédité est établi au nom de l'entité transparente (voir les instructions relatives à la ligne 1).

Ligne 8. Si vous produisez le formulaire W-8BEN pour vous-même à l'égard d'un compte financier que vous détenez auprès d'un bureau américain d'une institution financière, inscrivez votre date de naissance. Utilisez le format MM-JJ-AAAA. Par exemple, si vous êtes né le 15 avril 1956, inscrivez 04-15-1956.

Partie II

Ligne 9. Si vous demandez à vous prévaloir d'avantages en vertu d'une convention fiscale en tant que résident d'un pays étranger avec lequel les États-Unis ont conclu une convention fiscale, à l'égard de paiements assujettis à une retenue d'impôt en vertu du chapitre 3, inscrivez le pays dont vous affirmez être un résident aux fins d'une convention fiscale. Une personne est résidente d'un pays aux fins d'une convention fiscale si elle est un résident de ce pays aux termes de cette convention. Vous trouverez une liste des conventions fiscales conclues par les États-Unis au <http://www.irs.gov/Individuals/International-Taxpayers/Tax-Treaties>.



Si vous êtes lié à l'agent de retenue d'impôt au sens de l'article 267(b) ou 707(b) et que le montant total assujetti à une retenue d'impôt reçu au cours de l'année civile dépasse 500 000 \$, vous êtes généralement tenu de produire le formulaire 8833 Treaty-Based Return Position Disclosure en vertu de l'article 6114 ou 7701(b). Veuillez consulter les instructions relatives au formulaire 8833 pour obtenir de plus amples renseignements sur les exigences de production de ce formulaire.

Ligne 10. La ligne 10 ne doit être remplie que si vous demandez à vous prévaloir d'avantages en vertu d'une convention fiscale qui exigent que vous respectiez des conditions non visées par les déclarations faites à la ligne 9 et à la partie III. Par exemple, les personnes qui demandent à se prévaloir d'avantages en vertu d'une convention fiscale à l'égard de redevances doivent remplir cette ligne si la convention prévoit des taux de retenue différents à l'égard de différents types de redevances. Cependant, les étudiants et les chercheurs étrangers qui demandent à se prévaloir d'avantages en vertu d'une convention fiscale doivent toujours remplir cette ligne. Vous trouverez d'autres renseignements à ce sujet à la section *Bourses d'études et de recherche* ci-dessous.

Cette ligne ne s'applique généralement pas aux avantages en vertu de dispositions d'une convention fiscale relatives à des intérêts ou à des dividendes (à l'exception des dividendes assujettis à un taux préférentiel en fonction de la propriété).

Étranger non résident qui devient un étranger résident. En règle générale, seul un particulier étranger non résident peut se prévaloir de dispositions d'une convention fiscale afin de réduire ou d'éliminer l'impôt américain sur certains types de revenus. Cependant, la plupart des conventions fiscales renferment une « disposition de sauvegarde » qui préserve ou « sauvegarde » le droit de chaque pays d'assujettir ses résidents à l'impôt comme s'il n'existant aucune convention fiscale. Les exceptions prévues par cette disposition peuvent permettre la prolongation d'une exemption fiscale pour certains types de revenus, même lorsque le bénéficiaire est devenu un étranger résident des États-Unis aux fins de l'impôt. Un particulier doit utiliser le

formulaire W-9 pour demander cet avantage en vertu d'une convention fiscale. Consultez les instructions relatives au formulaire W-9 pour obtenir de plus amples renseignements. Veuillez également consulter la section *Étudiant ou chercheur étranger non résident qui devient un étranger résident* plus bas, à titre d'exemple.

Bourses d'études et de recherche. Un étudiant ou un chercheur étranger non résident (y compris un stagiaire ou un apprenti commercial) qui touche un revenu provenant d'une bourse d'études ou de recherche autrement qu'à titre de rémunération peut utiliser le formulaire W-8BEN pour demander de se prévaloir d'avantages applicables en vertu d'une convention fiscale pour réduire ou éliminer l'impôt américain sur ce revenu. Un formulaire W-8BEN n'est pas exigé sauf si un avantage en vertu d'une convention fiscale est demandé. Un étudiant ou un chercheur étranger non résident qui touche un revenu provenant d'une bourse d'études ou de recherche à titre de rémunération doit utiliser le formulaire 8233 afin de demander de se prévaloir d'avantages en vertu d'une convention fiscale applicables à ce revenu. L'étudiant ou le chercheur doit utiliser le formulaire W-4 à l'égard de toute partie de ce revenu pour laquelle il ne demande pas une exonération de la retenue d'impôt en vertu d'une convention fiscale. Veuillez ne pas utiliser le formulaire W-8BEN pour un revenu de bourse d'études ou de recherche touché à titre de rémunération. Consultez la section *Compensation for Dependent Personal Services* dans les instructions du formulaire 8233.



Si vous êtes un particulier étranger non résident qui a touché un revenu de bourse d'études ou de recherche autrement qu'à titre de rémunération ainsi qu'un revenu de profession de prestation de services personnels (y compris un revenu de bourse d'études ou de recherche à titre de rémunération) provenant du même agent de retenue, vous pouvez utiliser le formulaire 8233 pour demander l'exonération de la retenue d'impôt en vertu d'une convention fiscale à l'égard de la totalité ou d'une partie des deux types de revenus.

Remplir les lignes 3 et 9. La plupart des conventions fiscales qui renferment une disposition exonérant d'impôt le revenu provenant de bourses d'études ou de recherche exigent que le bénéficiaire soit un résident de l'autre pays ayant conclu la convention au moment de son entrée aux États-Unis ou immédiatement avant celle-ci. Ainsi, un étudiant ou un chercheur peut demander l'exonération même si, après son entrée aux États-Unis, il n'a plus d'adresse permanente dans l'autre pays ayant conclu la convention. Dans ce cas, vous pouvez donner une adresse aux États-Unis à la ligne 3 et demeurer admissible à l'exonération si toutes les autres conditions exigées par la convention fiscale sont respectées. Vous devez également indiquer à la ligne 9 le pays qui a conclu la convention fiscale et dont vous étiez un résident au moment de votre entrée aux États-Unis ou immédiatement avant celle-ci.

Remplir la ligne 10. Vous devez remplir la ligne 10 si vous êtes un étudiant ou un chercheur qui demande une exonération d'impôt sur son revenu provenant d'une bourse d'études ou de recherche en vertu d'une convention fiscale.

Étudiant ou chercheur étranger non résident qui devient un étranger résident. Vous devez utiliser le formulaire W-9 pour demander une exception à une disposition de sauvegarde. Consultez la section *Étranger*

non résident qui devient un étranger résident, plus haut, pour obtenir une explication générale des dispositions de sauvegarde et des exceptions prévues à celles-ci.

Exemple. L'article 20 de la convention fiscale conclue entre les États-Unis et la Chine prévoit une exonération d'impôt pour le revenu provenant d'une bourse d'études touché par un étudiant chinois qui se trouve temporairement aux États-Unis. En vertu du droit américain, cet étudiant deviendra un étranger résident aux fins fiscales si son séjour aux États-Unis dépasse cinq années civiles. Toutefois, le paragraphe 2 du premier protocole à la convention fiscale entre les États-Unis et la Chine (daté du 30 avril 1984) permet aux dispositions de l'article 20 de continuer à s'appliquer même après que l'étudiant chinois est devenu un étranger résident des États-Unis. Un étudiant chinois qui est admissible à cette exception (prévue par le paragraphe 2 du premier protocole) et qui l'utilise pour demander une exonération d'impôt à l'égard de son revenu provenant d'une bourse d'études ou de recherche remplirait le formulaire W-9.

Partie III

Le formulaire W-8BEN doit être signé et daté par le propriétaire bénéficiaire du montant assujetti à une retenue d'impôt ou par le titulaire d'un compte auprès d'une IFE (ou par un mandataire également autorisé à agir au nom de la personne). Si le formulaire W-8BEN est rempli par un mandataire agissant, en vertu d'une procuration dûment autorisée, au nom du propriétaire bénéficiaire ou du titulaire du compte, le formulaire doit être accompagné de la procuration dressée en bonne et due forme ou d'un exemplaire de celle-ci autorisant expressément le mandataire à représenter son mandant pour remplir, signer et produire le formulaire. Le formulaire 2848 *Power of Attorney and Declaration of Representative* peut être utilisé à cette fin. Le mandataire, ainsi que le propriétaire bénéficiaire ou le titulaire du compte, s'expose à des pénalités si le formulaire renferme des déclarations inexacts, fausses ou frauduleuses.



Si des renseignements figurant sur le formulaire W-8BEN deviennent inexacts, vous devez soumettre un nouveau formulaire dans les 30 jours, à moins que vous ne soyez plus titulaire du compte auprès du demandeur du formulaire qui est une IFE et que vous ne prévoyez recevoir aucun paiement à l'égard du compte.

Opérations de courtage ou de troc. Le revenu provenant d'opérations de courtage ou de troc est assujetti aux règles de déclaration et de retenue d'impôt sauf si le formulaire W-8BEN ou un formulaire de remplacement est produit pour aviser le courtier ou l'autre partie au troc que vous êtes une personne étrangère exonérée d'impôt.

Vous êtes une personne étrangère exonérée d'impôt pour une année civile au cours de laquelle :

- vous êtes un particulier étranger non résident, ou une société par actions, une société de personnes, une succession ou une fiducie étrangères;
- vous êtes un particulier qui n'a pas été et ne prévoit pas être présent aux États-Unis pour un total d'au moins 183 jours dans l'année civile; et
- vous n'exercez et prévoyez n'exercer aucune activité commerciale aux États-Unis qui est effectivement liée à des gains provenant d'opérations de courtage ou de troc.

Avis relatif à la *Paperwork Reduction Act*. Nous demandons les renseignements dans le présent formulaire afin d'appliquer les lois fiscales des États-Unis. Vous êtes tenu de nous fournir ces renseignements. Nous en avons besoin pour nous assurer que vous respectez ces lois et pour calculer et percevoir le montant exact de l'impôt. Vous n'êtes pas tenu de fournir les renseignements demandés sur un formulaire visé par la *Paperwork Reduction Act* qui ne comporte pas de numéro de contrôle valide de l'OMB. Les livres ou registres concernant un formulaire ou ses instructions doivent être conservés aussi longtemps que leur contenu est important aux fins de l'administration d'une loi fiscale. En règle générale, les déclarations de revenus et les renseignements connexes sont confidentiels, conformément à l'article 6103. Le temps nécessaire pour remplir et produire ce formulaire peut varier selon la situation de chacun. Le temps moyen prévu se répartit comme suit :

Tenue de documents	2 h 52 min.
Compréhension des lois ou du formulaire	2 h 05 min.
Préparation du formulaire	2 h 13 min.

Si vous avez des commentaires à formuler au sujet de l'exactitude du temps prévu ou des suggestions à faire pour simplifier le formulaire, nous serions heureux de les connaître. Vous pouvez nous faire parvenir vos commentaires à partir du site <http://www.irs.gov/formspubs/>. Cliquez sur « More Information », puis sur « Give us feedback ».

Vous pouvez écrire à l'Internal Revenue Service, Tax Forms and Publications, SE:W:CAR:MP:TFP, 1111 Constitution Ave. NW, IR-6526, Washington, DC 20224. N'envoyez pas le formulaire W-8BEN à ce bureau. Remettez-le plutôt à votre agent de retenue d'impôt.
